



**Conseil d'Administration de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Paris -
Chimie ParisTech**

Séance du 6 octobre 2022

Extrait du relevé des délibérations

Vote : Enseignement et formation

Délibération :

Le Conseil d'administration approuve les tarifs des formations continues courtes personnalisées pour l'année universitaire 2022/2023 présentés en séance du 6 octobre 2022.

Vote :

Nombre de membres avec voix délibérative : 25

Présents : 15

Procurations : 3

Votants : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

La délibération est approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration.

Fait à Paris, le 6 octobre 2022

Christian Lermينياux

Directeur

Nombre de jours de la formation	Prix total pour un Industriel	Prix total pour un Secteur public	Prix total pour un Non permanent* secteur public
0,5	1 300	1 300	1 000
1	2 500	2 500	2 000
2	5 000	5 000	3 000
3	7 000	7 000	4 000
4	9 000	9 000	5 000
5	11 000	10 000	6 000

Si plus de 5 stagiaires (entre 5 et 10 stagiaires) :

- Surcoût de 500 Euros par stagiaire supplémentaire (quelle que soit la durée de la formation)

Si déplacement du formateur :

- Surcoût de 250 Euros (quelle que soit la durée de la formation)
- Surcoût de 120 Euros par jour de formation